

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).  
Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

## ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître : demandez-la.

**HECTOR-L. DERY,** 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre      Téléphone 263      Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

---

# JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

---

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

---

**— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.**

---

## **LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU**

**60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.**

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus - - - - - 1,663,900.24

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DE CONTROLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec: LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUTELLERIE, Réparées et  
Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES,  
CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière  
satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.

---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 449. — *Les Quarante-Heures*, 449.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le prêtre apôtre, 450  
LITURGIE ET DISCIPLINE : Messe célébrée sans servent, 452 ; Offices de la Semaine Sainte dans une chapelle semi-publique.— Coutume.— Suggestion, 453. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 454. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 454.— France, 455.— Belgique, 457.— Angleterre, 457. — Brésil, 457., — VARIÉTÉS : Premier baptême.— Première rose, 458. — LES LIVRES, 459.

**Bulletin social :** Au " Cercle d'étude des ouvriers de Québec," 461.

---

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 avril.— IV du Carême, 1 cl.  
Lundi, 3. — De la férie.  
Mardi, 4. — S. ISIDORE, év., conf., et doct.  
Mercredi, 5. — S. VINCENT FERRIER, conf.  
Jeudi, 6. — De la férie.  
Vendredi, 7. — De la férie.  
Samedi, 8. — De la férie.  
Dimanche, 9. — De la Passion, 1 cl.

### QUARANTE-HEURES

2 avril, Breakeyville.—4, St-Pacôme.—6, Basse-Ville (N.-D.).—8, Couvent de Ste-Famille.—9, St-Malo.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LE PRETRE APOTRE

Si l'on en vient maintenant aux œuvres proprement dites, il faut mettre en premier lieu, parmi les œuvres que le prêtre doit encourager, par la parole et par l'exemple, la presse catholique.

La presse atteint un plus grand nombre de personnes que la chaire, et les atteint plus fréquemment ; c'est-à-dire tous les jours. Le curé aura beau prêcher la doctrine la plus solide une fois la semaine, la paroisse est perdue, si elle lit tous les soirs de mauvais journaux. L'expérience en a été faite, depuis un quart de siècle, dans presque tous les pays catholiques de l'Europe, et elle a été concluante et désastreuse.

"Ceux qu'une haine mortelle sépare de l'Eglise, écrivait Léon XIII aux évêques d'Italie de 15 février 1882, savent combattre avec la plume et s'en faire une arme redoutable pour le mal... Tout ce que ces dernières années ont vu de troubles et de séditions, ils entreprennent de le justifier, ils dissimulent ou ils altèrent la vérité ; ils poursuivent avec hostilité l'Eglise et le Pontife suprême de malédictions quotidiennes et d'accusations calomnieuses et il n'est pas d'opinions si absurdes et si nuisibles qu'ils ne s'efforcent de propager. Ce mal immense gagne tous les jours du terrain ; il faut en arrêter la violence."

Et Léon XIII nous dit, dans son encyclique aux évêques d'Italie du 15 octobre 1890, comment on doit lutter contre la presse impie : "Comme le principal instrument dont se servent les ennemis est la presse, en grande partie inspirée et soutenue par eux, il faut que les catholiques opposent la bonne presse à la mauvaise pour la défense de la vérité et de la religion et pour le soutien des droits de l'Eglise."

"Ce n'est pas avec moins d'instance que Nous vous renouvelons, écrivait le même Pontife aux évêques du Brésil, le 18 septembre 1899, le conseil de travailler avec autant de zèle que de prudence à la rédaction et à la diffusion de journaux catholiques. Car à notre époque le peuple ne se forme guère d'opinions et ne règle guère sa vie que d'après la lecture quotidienne des journaux."

Dans sa lettre à Mgr l'Archevêque de Québec, S. S. Pie X le félicitait ainsi de son projet de fonder un journal catholique : " L'œuvre donc que vous entreprenez est bien propre à procurer à votre peuple les plus précieux avantages. En effet, le trait caractéristique de notre époque, c'est que, pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire d'ordinaire des feuilles quotidiennes répandues partout... C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits ; aux erreurs propagées ça et là, la vérité ; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires ; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. "

Soutenir de la parole et de l'exemple la presse catholique est donc, aujourd'hui, une obligation grave pour le prêtre, et quand on songe que dans nos paroisses l'attitude du curé par rapport au journal catholique peut décider de la vie ou de la mort de ce dernier, on ne peut que prier Dieu tous les jours que chaque curé soit au sein de sa paroisse, l'apôtre infatigable de cette œuvre de la presse catholique, sans le secours de laquelle aucune autre œuvre ne peut subsister aujourd'hui.

Si notre clergé est uni sur ce point capital, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance ; dans le cas contraire, nous sommes perdus, aurions-nous dix confréries par paroisse et trois sermons par dimanche dans chaque paroisse. " Vous avez compris, écrivait à S. G. Mgr Bégin S. S. Pie X, en parlant de l'Action Sociale Catholique, que pour assurer à une action de ce genre des fruits abondants et durables, il fallait la soutenir et la faire progresser par le secours d'un journal quotidien... "

Ce qui soutient très bien aussi l'action salutaire du quotidien catholique, c'est le *Bulletin paroissial*, qui puise sa doctrine dans le grand journal et son information dans la paroisse. Cette œuvre locale devrait être l'objet de la sollicitude du pasteur. Comme organe et soutien de la vie paroissiale, son influence est éminemment bienfaisante.

Puis, viennent les sociétés ou confréries d'hommes et de femmes, dont la plus bienfaisante et la plus efficace nous paraît être, chez nous, la *Ligue du Sacré-Cœur*, à cause de sa remarquable puissance d'action contre l'intempérance et la franc-maçonnerie, les deux fléaux les plus redoutables aujourd'hui pour l'esprit catholique du peuple canadien-français. Après la presse, ce sont les *Ligues du Sacré-Cœur* qui doivent avoir, dans notre diocèse, les honneurs de l'apostolat sacerdotal. Ce sont les *Ligues* qui assurent aux pasteurs, de la façon la plus heureuse, la collaboration des laïques dans l'accomplissement de l'œuvre de Dieu. C'est l'association qui nous paraît, à l'heure

qu'il est, la plus propre à former le noyau d'un comité paroissial.

Les Caisses populaires devraient être aussi établies dans chacune de nos paroisses.

L'espace nous manque pour traiter d'une façon complète un sujet aussi vaste, mais nous aurions conscience de n'avoir pas encore dit tout le nécessaire, si nous omettions une dernière remarque, qui est celle-ci :

Dans les œuvres catholiques comme ailleurs, ce sont les élites qui mènent. "Trois cœurs vaillants valent plus que trois cents lâches" dit le R. P. Pa'au dans *le Catholique d'action*. C'est pourquoi le choix des chefs d'une société de laïques catholiques est d'une importance extrême. Il faut que le prêtre, par un travail long et discret de pénétration et de formation, s'applique à faire des apôtres de deux ou trois paroissiens d'élite, avant d'en faire les chefs d'une organisation paroissiale. Sans cette préparation, absolument indispensable, la plus belle œuvre paroissiale risquera toujours de végéter : elle ne sera qu'un corps sans tête.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### MESSE CÉLÉBRÉE SANS SERVANT

Q. — Quand un prêtre est obligé de célébrer la sainte messe complètement seul (en mission par exemple), sans même un servant pour répondre aux prières liturgiques, est-il tenu de répéter le *Confiteor*, après l'avoir déjà récité, en sa qualité de célébrant ?

R. — Le prêtre qui est autorisé à célébrer sans servant, ne dit qu'une fois le *Confiteor* (S. R. C. 4 sept. 1875, n. 3368.) et il omet *Vobis fratres* et *Vos fratres*, comme au bréviaire en dehors du chœur, de même qu'à *Orate fratres*, il dit *de manibus meis*.

Nous disons à dessein : *le prêtre qui est autorisé* ; car pour célébrer sans servant il faut que le prêtre soit muni d'un indult le lui permettant, ou qu'il se trouve dans la nécessité de célébrer soit pour donner le viatique à un malade, soit pour remplir le précepte de dire ou d'entendre la messe, soit enfin pour achever le saint sacrifice si le servant venait à se retirer une fois la messe commencée.

Il ne suffit donc pas qu'un prêtre soit complètement seul dans une mission pour qu'il puisse célébrer la messe sans servant.

Il reste quelquefois la ressource de prendre un servent même incapable de répondre, qui peut présenter les burettes et faire les autres choses nécessaires, ou bien encore de recourir aux bons offices d'une femme qui répond de sa place, en dehors du sanctuaire.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE DANS UNE CHAPELLE SEMI-PUBLIQUE. — COUTUME — SUGGESTION

Q. — 1o. Peut-on faire les offices de la Semaine Sainte dans les oratoires semi-publics ? — 2o En général, quelle est la valeur d'une coutume contraire aux rubriques ou aux décrets de la Congrégation des Rites ? — 3o La *Semaine Religieuse* ne pourrait-elle pas donner à ses lecteurs les décrets des Congrégations Romaines, comme le faisait de son vivant *L'Ami du Clergé* ? Ainsi on dit qu'il y a un décret prescrivant l'invocation *Regina pacis* à la fin des litanies et un autre ordonnant que dorénavant les prières de Léon XIII se diront après toutes les mêmes basses sans exception.

R. — 1o Oui, en vertu d'une coutume qui est reconnue légitime, on peut, dans les chapelles semi-publiques, faire les offices de la Semaine Sainte, en suivant la cérémonial de Benoît XIII.

2o Pour qu'une coutume soit légitime, il faut qu'il y ait consentement au moins tacite du Saint-Siège. Or les coutumes contraires aux rubriques du Missel et du Bréviaire ont été abolies par saint Pie V. D'un autre côté, il est certain qu'une coutume qui s'établit contre les décrets de la Congrégation des Rites, ne peut devenir légitime qu'après avoir été explicitement approuvée par le Saint-Siège.

3o C'est ce que fait la *Semaine Religieuse* pour tous les décrets d'utilité pratique pour la plupart des prêtres. Ainsi le décret qui permet d'ajouter à la fin des litanies de la Sainte Vierge l'invocation *Regina pacis*, a été publié en substance dans notre revue, numéro du 30 décembre dernier.

Quant aux prières de Léon XIII, après les messes basses, il y a en effet un décret du 24 novembre 1915, en réponse à un doute qui s'était élevé dans certains diocèses, à savoir si l'on était encore tenu à réciter ces prières. La Sacrée Congrégation des Rites a répondu : *Affirmative, servatis decretis et normis ab ipsa S. Congregatione traditis.*

Nous n'avons pas songé à publier ce décret, parce qu'il ne changeait rien à l'ordre de chose actuel.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Cérémonie Religieuse.** — Le jour de la fête de saint Joseph, 20 mars, à 2. 30 heures de l'après-midi, il y eut dans la chapelle des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à Limoilou, une cérémonie de vêture, présidée par M. le chanoine Hallé.

Ont revêtu le saint Habit : Melles Maria Pelletier, de St-Philippe de Néri, en religion Sr St Cyprien ; Alfrédine Roy, de St-Ephrem de Tring, en religion Sr St Adèle ; Anaïs Duclos, de St-Bernard, en religion Sr Ste Rita ; Aurore Lafontaine, de St-Evariste, en religion Sr St Damase ; Olivine Turcotte, de Frampton, en religion Sr Maria du S. C. ; M.-Anne Arsenault, de St-Charles de Caplan, en religion Sr St Germain ; Madeleine Roussel, de St-Charles de Caplan, en religion Sr St. Robert ; Eva Fredet, de St-Narcisse New-Bois, en religion Sr Ste Victoire ; Amélia Fluet, de St-Ephrem de Tring, en religion Sr Ste Aurélia ; M.-Louise Duval, de St-Pascal, en religion Sr Ernest-Marie ; Virginie Bédard, de St-Charles de Limoilou, en religion Sr St Grégoire le Grand ; Céline Drolet, de l'Ancienne-Lorette, en religion, Sr St Laurent.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. Père Etienne, aumônier de la Communauté.

Assistaient au chœur : MM. les abbés Ph. Turcotte, curé de St-Bernard, L.-M. Destroismaisons, curé de St-Narcisse, le R. Père Vital, capucin.

Un grand nombre de parents et d'amis honoraient de leur présence cette belle fête religieuse.

### REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

#### ROME

**Mort du cardinal Gotti.**—Le cardinal Jérôme-Marie Gotti, préfet de la Propagande, vient de mourir, à Rome, à l'âge de quatre-vingt-un ans

Il était malade depuis quelque temps.

Le cardinal Gotti naquit à Gènes, le 29 mars 1834. Il fut ordonné prêtre, le 24 décembre 1856, et entra dans l'Ordre des Carmes en 1858.

Il commença à par enseigner les sciences ; puis en 1869, il fut théologien de son Général au concile du Vatican. En 1871, il fut nommé procureur général des Carmes, et réélu, en 1889, avec dispense papale.

Le 22 mars, 1892, il fut élu archevêque titulaire de Pétra, nommé internonce au Brésil et sacré le 27 mars suivant. Créé, le 29 novembre

1895, cardinal prêtre du titre de Ste-Marie "della scala", il reçut le chapeau le 2 décembre 1895. D'abord préfet des Indulgences, puis des Evêques et Réguliers, le 20 novembre 1899, il le fut de la Propagande le 28 juillet 1902. Il occupa ce dernier poste jusqu'à sa mort. Il habitait au palais de la Propagande à Rome.

**Nouveau préfet.** — Pour succéder à l'éminentissime Cardinal Gotti, en qualité de Préfet de la Propagande, il a plu à notre Saint-Père Benoit XV de désigner S. E. le Cardinal Domenico Serafini, de l'ordre de Saint Benoit. Le nouveau Préfet est âgé de 64 ans, et il est de la même promotion cardinalice (mai 1914,) que S. S. le Pape actuel et Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec.

**L'Eglise et la presse** — La Sacrée Congrégation du Concile a envoyé à l'Eminentissime cardinal Maffi, président honoraire de l'Œuvre nationale pour la bonne presse, une lettre exceptionnellement importante. Elle déclare que si "les évêques ont, dans leur diocèse, des fonds disponibles pour des œuvres de piété et de bienfaisance, ils peuvent (à condition que ces fonds n'aient pas été destinés à satisfaire des obligations de messes et qu'ils n'aient pas été assignés à d'autres objectifs spécifiquement déterminés) les consacrer à des subventions pour l'Œuvre de la Bonne Presse, dont l'importance est capitale en ces temps difficiles, et que, par suite, le Souverain Pontife a souverainement à cœur."

#### FRANCE

**Sans lumière** — Par suite de la guerre il y a présentement en France treize-cent-quarante paroisses sans prêtres, "sans lumière," peut-on dire en citant le titre d'un ouvrage de Jules Pravieux. C'est ainsi que dans le canton de St-Sulpice-les Champs, dans la Creuse, il n'est resté qu'un seul curé avec onze paroisses à desservir.

Voilà un des fruits de l'abominable loi des curés sac-au-dos. S'imagine-t-on vraiment que le malheur des populations obligées de vivre sans les enseignements de l'Eglise, livrées à l'emprise des semeurs d'antireligion qui, eux, ne sont pas au front, obligés de mourir sans les secours de la religion, est compensé par les quelques balles que leurs pasteurs sont forcés d'envoyer aux Allemands sur les champs de bataille.

**Liberté de conscience** — Nous parlions, il y a quelque temps, des obstacles que dans trop d'hôpitaux ou même près de la ligne du feu on amoncelait sous la poussée des loges pour empêcher les blessés ou les combattants de remplir leurs devoirs religieux.

Les choses en sont venues à ce point que le commandant de corps d'armée d'Orléans a interdit aux soldats *des dépôts* de sortir de leurs casernes le dimanche avant midi et demi afin de les empêcher de faire leur devoir de chrétien.

Devant les plaintes réitérées qui venaient de toutes parts le général Joffre adressait dernièrement au commandant de la région du Nord la circulaire suivante :

“ Le sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire a appelé mon attention sur le fait que, dans certaines formations sanitaires de la zone des armées, les militaires hospitalisés ne trouveraient pas toujours toute facilité pour pratiquer, les dimanches et jours de fêtes, l'exercice de leur culte. ”

“ Je vous prie d'inviter les autorités militaires intéressées à déconseigner les hôpitaux aux heures ordinaires des offices du dimanche, afin que les soldats à qui leur état de santé n'interdit pas de se déplacer et qui expriment le désir aient toute facilité de se rendre librement dans les édifices du culte les plus voisins. ”

**Mauvais journal condamné** — Un journal socialiste de Limoges, le *Populaire du Centre*, ayant entrepris une campagne odieuse contre les membres mobilisés du clergé, à l'instar de la *Dépêche de Toulouse* et autres journaux anticléricaux, fut mis en demeure par l'évêque de Limoges, S. G. Mgr Quilliet, dont la personne avait été mise en cause par lui, d'insérer une lettre remettant les choses au point.

Le *Populaire* ayant refusé d'insérer cette lettre fut assigné par l'évêque devant le tribunal correctionnel de Limoges. Il a été condamné à l'insertion intégrale de la lettre de l'évêque de Limoges, à l'insertion du jugement, à 25 francs d'amende et à 1 franc de dommages et intérêts, à tous les frais et dépens et aux frais d'insertion du jugement dans quatre journaux de Limoges.

**Odyssée d'un évêque** — Après avoir passé dans la fournaise, sous les bombes Allemandes, quatre jours, pendant lesquels il n'a cessé de visiter et d'encourager les habitants de Verdun, réfugiés à la citadelle ou dans diverses caves, S. G. Mgr Ginisty a dû quitter la ville, comme tout le monde le 25 février au matin, sa valise à la main, abandonnant sa maison et tout ce qu'elle renfermait, car pour les civils il n'y avait ni voiture ni train. Il est parti à pied avec le dernier groupe des évacués, qui comprenait aussi tout le personnel de son administration, et le clergé des paroisses de Verdun.

Le surlendemain, un dimanche, il a célébré la messe dans une étable, vraie Bethléem, convertie en chapelle, et il adressa quelques paroles de consolation à l'assistance ; puis sur une auto-camion, emmenant les religieuses et les personnes évacuées d'un hôpital de Verdun, il a pu gagner Bar-le-Duc, où M. l'archiprêtre Langlois a été heureux de recevoir et d'hospitaliser son évêque émigré et dépouillé de tout. C'est là que Mgr Ginisty a fixé sa résidence provisoire, en attendant de pouvoir retourner au milieu des ruines de la ville épiscopale, dont la cathédrale déjà est saccagée par les bombes Allemandes.

**BELGIQUE**

**Godefroid Kurth** — La Belgique a fait une grande perte par la mort du célèbre historien catholique, M. Godefroid Kurth.

A ses derniers moments il a été assisté par S. E. le cardinal Me cier.

Parmi ses ouvrages si intéressants, si documentés, si chrétiens, signalons *Les origines de la civilisation moderne, l'Eglise aux tournants de l'histoire, Charlemagne, Sainte Clotilde, Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle, la Cité de Liège au moyen âge, le Manuel d'histoire de Belgique*, etc. etc.

**ANGLETERRE**

**La religion et la guerre** — On a signalé dans ces derniers temps une recrudescence de conversions au catholicisme en Angleterre. Un périodique *The Missionary Gazette*, donne dans son numéro de décembre une liste complète des ministres protestants qui se sont convertis au catholicisme dans le cours des cinq dernières années. Elle comprend 86 noms — c'est-à-dire le plus grand nombre inclus dans une période quinquennale depuis celle qui suivit immédiatement l'adjuration de Newman. Sur ces 86 pasteurs convertis, 15 sont aujourd'hui des prêtres catholiques.

Ceci nous amène à nous demander quelle a été l'influence de la guerre sur la religion en Angleterre ? En ce qui concerne l'Etablissement anglican et les sectes dissidentes (les non-conformistes), cette influence a été nulle ; mais au point de vue de l'Eglise catholique, elle a été des plus fécondes.

“ L'avenir de l'Eglise d'Angleterre écrit le *Church Times*, organe officiel de la Haute Eglise, dépend du courage avec lequel elle affirmera son caractère catholique, de l'insistance qu'elle mettra à faire ressortir, non ce qui nous sépare, mais ce qui nous rapproche de Rome, et nous unit à elle. ” Il est permis de penser que les hommes qui écrivent ces choses, et aussi ceux qui les lisent ne sont pas éloignés de franchir la barrière qui les tient encore éloignés de la vérité.

Mais c'est surtout dans les rangs de l'armée anglaise en France et en Flandre que l'Eglise catholique fait des recrues. L'exemple des soldats français et des populations chrétiennes au milieu desquelles elles se trouvent a exercé une profonde influence sur les troupes britanniques.

**BRÉSIL**

**Nouveau diocèse** — Un nouveau diocèse a été formé par le Saint-Siège, le diocèse de Sobral. Il est intéressant de rappeler à ce propos que la multiplication des diocèses au Brésil, qui d'une quinzaine se sont en un petit nombre d'années élevés à une quarantaine, a eu pour point de départ la visite que Mgr Tonti — l'actuel cardinal Tonti — fit, au temps de sa nonciature, de tous les diocèses brésiliens.

Le diocèse de Fortalexa, duquel a été détaché celui de Sobral, est érigé en archidiocèse, et son pasteur se voit assigner comme suffragants les évêques de Sobral et de Crato.

## VARIÉTÉS

## PREMIER BAPTÊME—PREMIÈRE ROSE

J'ai accompli, l'autre jour, à n'en pas douter, l'un des actes les plus consolants de ma vie de Missionnaire.

J'étais tranquillement à l'étude, et le P. Prosper, mon compagnon, était absent. Tout à coup se présente une femme tout essoufflée et à la figure inquiète. Sans s'annoncer d'aucune façon, elle entre en bourrasque dans la cellule où j'étais, et sans autre préambule, me baragouine avec la rapidité de l'éclair, une cinquantaine de mots chinois dont je ne pus retenir que les derniers : "siao haètze mou ling si ti."

Comme je lui faisais signe de ne pas parler si vite, que je ne comprenais pas très bien, elle reprit sur un ton plus élevé, et et m'éructa tout aussi rapidement la même tirade terminant par les mêmes mots : "siao haètze mou ling si ti."

Ces mots, je les comprenais, siao : petit ; haètze : enfant ; mou ling si ti : n'a pas encore été lavé quant à l'âme. Ce n'était pas encore très difficile, comme vous voyez. Mais dits sur ce ton et surtout prononcés avec cette rapidité, ces mots je ne parvenais pas à en saisir parfaitement le sens.

Désespérant donc d'en venir à quelque chose qui me satisfît je lui fis signe d'aller à la chapelle où je savais que les vierges avaient l'habitude de travailler. Elle obéit à l'instant et s'y rendit. Mais par malheur à ce moment-là, les vierges n'étaient pas là. Elle revint donc non plus vers moi cette fois, mais vers sa demeure. L'instant d'après, je la voyais arriver portant quelque chose enveloppée dans un pan de son mantelet.

Ah, je n'eus pas la peine de la prier bien longtemps, je vous assure, elle m'ouvrit aussitôt tout grand et me laissa voir le trésor : un joli petit marmot de quelques jours seulement. Son geste était pour le moins aussi éloquent que ses paroles. Je compris alors et baptisai l'enfant aussitôt, une petite fille à laquelle je donnai les noms de MARIE-ANNE-ROSE-DE LIMA.

Le rêve le plus caressé de ma jeunesse venait donc de se réaliser, j'avais fait mon premier baptême d'enfant en Chine, J'avais en même temps donné une homonyme à ma mère et à trois de mes sœurs, j'étais au comble de la joie.

FR. BONAVENTURE, O. F. M.

*Miss. Apost.*

Poshing. Shantung, Chine.

## LES LIVRES

## LES CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS

Cette année, le R. P. Janvier, fidèle au plan tracé, doit traiter dans la chaire de N.-D. de Paris, des *Sentiments et Actes contraires à la Charité*. Plusieurs conférences aborderont des questions brûlantes, ainsi que l'on pourra s'en rendre compte par l'énoncé donné ci-dessous. Tous connaissent la hauteur de vues et la maîtrise qui caractérisent l'éloquent dominicain, et le succès des Conférences s'annonce comme devant être, cette année particulièrement très brillant, bien que l'orateur, pour la troisième fois, continue ses études sur la Charité, sujet très vaste et pour ainsi dire inépuisable.

## CONFÉRENCES DU DIMANCHE

## SENTIMENTS ET ACTES CONTRAIRES A LA CHARITE

- Première Conférence* : — La haine.  
*Deuxième Conférence* : — Le dégoût des choses divines.  
*Troisième Conférence* : — L'envie.  
*Quatrième Conférence* : — Le suicide.  
*Cinquième Conférence* : — Le duel.  
*Sixième Conférence* : — La guerre.

## RETRAITE PASCALE

- Première instruction* : — La discorde dans la famille.  
*Deuxième instruction* : — La discorde dans l'Etat.  
*Troisième instruction* : — Le schisme.  
*Quatrième instruction* : — Le scandale.  
*Cinquième instruction* : — La grande victime de l'Envie : Passion de Notre-Seigneur.  
*Sixième instruction* : — L'Eucharistie considérée comme moyen de vaincre les vices contraires à la Charité.

On s'abonne à la librairie P. Lethielloux, 10, rue Cassette, à Paris, dans les conditions suivantes: les six fascicules de chaque dimanche et la Retraite Pascale : 2.25 francs pour les pays de l'Union postale.

CHANOINE COUBÉ. *Du champ de Bataille au ciel* Paris (J. de Gigord, éditeur, 15 rue Cassette). Vol. in-16, de 364 pages. Prix 2.50 francs

Dans ce nouveau volume l'auteur veut prouver cette belle thèse que jamais, pas même au temps des croisades, une armée française n'a donné de pareilles preuves de foi et de dévotion à la Sainte Vierge et surtout à la sainte Eucharistie, et que, par suite, jamais les familles françaises n'ont eu plus de raisons de croire au salut éternel de leurs enfants ou de leurs chefs tombés au champ d'honneur.

Une radieuse consolation en découle, la seule qui soit digne et capable d'adoucir la grande douleur de nos jours, c'est l'espérance divinement motivée que les soldats français, morts dans l'amitié du Seigneur, l'âme nourrie de l'Hostie salutaire, sont montés du *Champ de bataille au ciel* ; c'est la pensée qu'ils nous attendent là-haut où nous les retrouverons un jour ; c'est la douce certitude qu'ils prient pour leur patrie ; que la France, fécondée par la rosée de leur sang, va reflleurir plus glorieuse et plus chrétienne.

CHANOINE JEAN VAUDON. *La Prière pour la Patrie*. (Collection "Eglise et Patrie") Tome I La prière pour la Patrie. Tome II La prière adoratrice. Tome III La prière réparatrice. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in 12 Prix 1.50 fr. le volume.

De la *première série* de cet ouvrage Mgr. l'archevêque de Tours écrivait à l'auteur : " Ces grandes leçons qui furent réconfortantes et consolantes pour les foules qui se pressaient dans ma cathédrale pour les entendre, seront tout aussi profitables à leurs lecteurs.

La *seconde série*, sur plus d'un point, précise la première et la complète. La Prière y est envisagée comme " adoration. " Voici quelques titres : Les droits du Créateur, — la caverne de voleurs — la prière des pauvres — la prière des faibles — la prière des coupables — la prière des repentants — la prière des persévérants.

La *troisième série* est consacrée à la Prière en visagée comme " réparation " : Ce que c'est que la réparation sociale, — sa nécessité, — son urgence ; — les crimes contre les droits de Dieu, — contre la morale chrétienne, — contre Jésus-Christ ; — les agonies du Christ de nos jours, — la réparation dans l'Eglise, dans le monde, dans l'armée. Un long entretien est consacré au divin Rédempteur ; c'est peut-être l'une des passions les plus émouvantes qui se puissent lire,

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### AU " CERCLE D'ETUDE DES OUVRIERS DE QUEBEC "

S'il travaille, le *Cercle d'Etude des Ouvriers de Québec*, c'est donc qu'il existe.

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore—et c'est le grand nombre—disons qu'il a été constitué au cours des mois de novembre et décembre 1915, dans le double but de renseigner ses membres sur la pensée de l'Eglise touchant la question ouvrière et de les faire travailler, sous la direction de l'*Action Sociale Catholique*, à la fondation et au maintien d'unions ouvrières catholiques.

Ce cercle d'étude sur lequel, on le comprendra facilement, reposent les plus belles espérances, il est dû à l'initiative de la *Commission des Questions Ouvrières de l'Action Sociale Catholique*.

Il groupe, à l'heure qu'il est, vingt-deux ouvriers de Québec, membres de nos unions ouvrières nationales; l'on voudra bien croire, puisque nous nous disons en mesure de l'affirmer, que ses membres appartiennent à l'élite de nos travailleurs.

Le *Cercle d'Etude des Ouvriers de Québec* a vu le jour quelques semaines après la fondation, par l'*Action Sociale Catholique*, de l'*Union Catholique des Ouvriers Mineurs* de Thetford. Il répond à un besoin constaté par les organisateurs de cette première union catholique des ouvriers du diocèse de Québec: celui de joindre ensemble la science du prêtre parfaitement au courant des enseignements de l'Eglise en ces matières délicates et la science de l'ouvrier, plus renseigné que d'autres sur la mentalité des travailleurs, sur les détails pratiques d'une organisation de métier comme, du reste, sur une foule de choses dont il faut tenir compte quand on s'adresse à des gens que l'on a mis en défiance contre le prêtre et contre son intervention dans des questions de cette sorte.

Nous avons cru que nos lecteurs nous sauraient gré de leur mettre sous les yeux, avec ces quelques notes historiques, un programme des travaux que se propose d'entreprendre le Cercle d'Etude de nos ouvriers québécois et de leur faire connaître davantage l'esprit dont on y est pénétré.

Et c'est pourquoi nous allons transcrire ici une analyse assez substantielle des excellents conseils que donnait aux membres du Cercle d'Etude Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy, dès la première séance qui vit commencer leur œuvre.

Ce n'est pas un fait ordinaire, affirmait Sa Grandeur que de voir un groupe d'ouvriers, même catholiques, faire appel, au moment où ils vont entamer l'étude des questions relatives au travail, à l'assistance d'un prêtre qui les éclairera des lumières de la doctrine et demander à leur Evêque où se trouvent, pour eux et leurs frères, la voie, la vérité et la vie.

C'est la preuve—et je ne saurais vous dire combien il m'est doux d'avoir à la recueillir—qu'il y a enfin, chez nous, des ouvriers catholiques qui songent à lier leur cause à celle de l'Eglise pour en recevoir, avec la force que les soutiendra et les clartés qui leur montreront où se trouve le devoir, la direction qui, en les empêchant de s'égarer, les conduira sagement et sûrement au triomphe de toutes leurs justes réclamations.

C'est donc fini, quant à vous, cette séparation funeste—œuvre du diable—entre l'Eglise et ceux qui travaillent. Tant mieux, car cela ne doit pas être.

L'Eglise est une société enseignante. Parcequ'elle est cela, elle doit, sans doute, tenir école ouverte pour tout le monde, mais pour personne davantage que pour les ouvriers qui sont la masse et pour lesquels, d'ailleurs, Jésus-Christ lui-même a montré une prédilection spéciale. C'est que, voyez-vous, et surtout de nos jours, vous êtes, vous qui travaillez des mains, plus exposés que d'autres à rester à distance de l'Eglise. Il y a tant de choses et de gens qui ont intérêt à vous en tenir éloignés!

Il faut que vous ne l'oubliez jamais: il y a deux catégories de personnes que l'Eglise a chéries, dans tous les temps, d'une façon particulière et qu'elle entoure, aujourd'hui, d'une sollicitude bien inquiète: ce sont les enfants et les ouvriers. C'est que les ennemis de l'Eglise ont toujours cherché à les lui enlever. Et voilà qui vous explique pourquoi se livrent les deux grandes batailles qui se continuent sans répit autour de l'école où se façonne l'âme des enfants et autour de la manufacture où le bien et le mal se disputent avec acharnement celle de l'ouvrier. Ce que veulent les ennemis de l'enfant et de l'ouvrier, c'est l'école neutre et la manufacture neutre: les deux plus grands maux, peut-être, dont, à l'heure actuelle, le monde catholique soit menacé. Aussi bien, l'Eglise se résigne-t-elle à faire la lutte au seuil des écoles et à la porte des manufactures, puisque c'est là qu'on cherche à voler des âmes qui lui appartiennent.

Et quand l'Eglise agit de la sorte: quand elle enseigne—où que ce soit et de la manière qui lui semble la meilleure—les vérités dont elle est la seule dépositaire et la seule interprète, elle reste dans son rôle, même si elle s'adresse à des sociétés grandes ou petites, même si elle les reprend, les corrige ou les blâme.

Car, du moment que vous groupez ensemble des hommes—que ce soit pour du plaisir, des affaires, du travail, voire de l'étude,—il est indispensable que ces hommes, s'ils sont catholiques, se laissent enseigner par l'Eglise; et la raison en est qu'en ces diverses situations et dans tous ces milieux, s'énoncent des idées sur lesquels l'Eglise doit mettre le sceau de son approbation ou celui de sa désapprobation, qu'il s'y agite des passions sur lesquelles l'Eglise a le droit et le devoir d'exercer une sage direction et que, enfin, il s'y prend des décisions qui affectent la morale dont l'Eglise a la surveillance, toujours et partout.

Donc, la première pensée de toute association composée de catholiques, ce doit être de se mettre sous la direction de l'Eglise.

Quand furent fondées, à Québec, les unions ouvrières, ce fut, chacun le sait, un devoir qu'on oublia de remplir.

Pour se justifier d'agir de la sorte, les organisateurs d'ici, comme ceux d'ailleurs, du reste, expliquaient "qu'il n'était pas question de religion là-dedans". Et c'est tout juste parcequ'il n'en était question ni pour le choix des membres, ni dans les décisions prises, qu'on faisait fausse route. Plus tard, on en vint à prétendre que non seulement l'ouvrier n'avait pas besoin de l'Eglise dans la gouverne des sociétés faites pour sauvegarder ses intérêts matériels, mais que, en droit, il n'y avait, en pareil milieu, aucune place pour elle.

Après cela, il ne s'écoula pas un siècle avant que tous les esprits eussent été empoisonnés par des faussetés aussi délétères.

Il y eut une gangrène générale dans les idées de la masse de nos travailleurs et il fut un temps, tout proche encore, où l'on eût considéré, comme un être bien audacieux le prêtre qui se serait permis de se prononcer sur des questions de salaire, d'heures de travail et de relations entre employeurs et employés.

Ce poison-là a été distillé parmi nous, hélas! et à petites doses, par les ennemis de l'Eglise qui sont aussi ceux des ouvriers et on l'a absorbé avec une facilité étonnante. Vous le savez, à Thetford Mines, l'Internationale—qui fait un grand débit de cette drogue infernale—n'a fait qu'apparaître et que passer et pourtant elle en a vendu des quantités considérables.

Mais, l'Eglise ne permettra pas, dans ce diocèse, que l'empoisonnement se continue et elle compte sur vous pour l'aider dans son œuvre d'assainissement et d'épuration.

Vous autres, du Cercle d'Etude, vous voulez remettre à sa place, dans l'organisation ouvrière, l'idée religieuse. Vous savez, vous autres, qu'une association de métier ne peut vivre, ni travailler, ni avoir des rapports avec les patrons sans toucher à une multitude de questions à propos desquels on peut se demander: est-ce bien? est-ce mal? et qui, donc, dépendent, pour leur solution des enseignements de l'Eglise, gardienne de la morale.

Vous savez, de plus, que l'Eglise est une force de pacification et que les organisations ouvrières qui sont montées pour le trouble, la guerre et la destruction ne sont pas voulues par le bon Dieu, mais par le diable; vous savez encore, que ces organisations ne donneront jamais à l'ouvrier pour un sou de bien: elles feront du mal à sa fortune, à sa renommée, à ses intérêts de toutes sortes et, surtout, à son âme.

Ça été l'œuvre des sociétés neutres et haineuses du genre de celles que nous désignons sous le nom générique d'Internationale, de semer partout des ruines dans le monde du travail et pour l'en relever, aujourd'hui, on fait appel à l'Eglise, la grande rebâtisseuse et la grande recommenceuse que les tâches colossales n'épuisent jamais.

Ces sociétés ouvrières sont le fruit de la révolution sociale qui, au commencement du dernier siècle, suivit comme une fille, sa mère, la révolution française, apparemment politique. Elles sont nées de la haine contre Dieu, contre l'Eglise, contre la religion, contre l'ordre et contre l'autorité surtout patronale.

Aujourd'hui, l'Eglise est appliquée à la tâche effrayante de refaire le monde ouvrier, même chez nous. Et croyez bien que votre collaboration, si elle est éclairée comme il faut, obéissante comme elle le doit et généreuse comme vous nous la promettez, ne manquera pas de servir utilement une cause qui est non seulement la vôtre, mais la nôtre, mais celle de Dieu lui-même.

Aubert du Lac.

---

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
décembre 1915 - - - - - \$772,698.99

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1915.

| ANNÉES        | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1911          | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1913          | 349      | 24,492                  | 47,957   | 428,745.31   |
| 1915          | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'**UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00     | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | P. R. MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95   | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73     | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41     | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05     | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72     | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44     | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30     | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37     | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70     | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38     | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47     | 1563.17  | 2345.37  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 865.04     | 1732.33  | 2590.14  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17     | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93    | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38    | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64    | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78    | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87    | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03    | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35    | 3283.21  | 4926.18  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91    | 3504.25  | 5257.98  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

Fournisseurs ordinaires

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

ÉPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

LE

quarante-

SUELLES

5.00 tous  
enfants,  
ET UN  
éta.

rapide de  
marges :

\$30.00

\$ 965.83  
742.70  
1130.97  
1530.97  
1943.06  
2367.61  
2804.99  
3255.59  
3719.80  
4198.05  
4690.77  
5198.37  
5721.31  
6260.06  
6816.10  
7386.91  
7976.00  
8582.91  
9208.15  
9852.29  
0515.90

IONALE

Mandats  
aux taux

gorent  
lui des  
compt et  
tous les  
et sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques  
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
**GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



## La Compagnie Gauthier & Frère

— INCORPORÉE —

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT TELEPHONE 2421 J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - - - QUÉBEC.

ACHETEZ  
— VOS —

## FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

KOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

— QUEBEC. —



rère

RS

(vitraux

in artiste

position

r l'église

RR. PP.

Québec,

nces du

cadre-

etc.

etc.

porée

ÉBEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.  
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
**les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est papé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.